



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pétrole

Question écrite n° 24162

Texte de la question

M. Yves Cochet interroge M. le Premier ministre sur ses déclarations au sujet de la montée des prix du pétrole sur RTL le 13 mars 2008 et le 5 mai 2008 sur France Info. Il avait prévenu à cette occasion que la seule « solution » face à la flambée des prix du pétrole résidait dans le fait de « changer progressivement de sources d'énergie ». Il avait ajouté que « s'agissant de l'essence, il faut bien se mettre en tête qu'il n'y a pas de solution à cette question autre que de changer progressivement de sources d'énergie parce que l'on est devant une pénurie annoncée. » Cela fait plusieurs années que des experts géologues comme Colin Campbell ou des hommes politiques comme le député américain Roscoe Bartlett ou l'ex-ministre de l'environnement britannique Michael Mitcher interviennent publiquement sur la problématique du « pic pétrolier », initialement théorisée par le scientifique Marion King Hubbert. La question de la déplétion des ressources n'est pas nouvelle. Dans son dernier rapport adressé le 21 avril 2008 au Premier ministre et intitulé « Sécurité énergétique et Union européenne », Claude Mandil présente la situation en ces termes : « Il est de plus en plus communément admis que la production mondiale aura du mal à dépasser les 100 millions de barils par jour (contre 87 aujourd'hui) alors que la prolongation des besoins tendanciels conduit à « une demande d'environ 120 millions de barils/jour en 2030 » (AIE, world energy outlook 2007). Le risque existe donc que le monde connaisse une crise pétrolière très sérieuse au cours de la prochaine décennie, avec des prix extrêmement élevés ». Sur France Info le 5 mai 2008, il a à nouveau rappelé que les prix élevés du pétrole et des produits alimentaires constituent le principal problème économique mondial. Il a déclaré que sponsoriser le prix du pétrole pour les particuliers n'était pas une solution viable car le prix de cette matière première ne baissera pas à long terme. Il a, par conséquent, conseillé aux Français de changer leurs habitudes. Il aimerait savoir quel nouveau modèle énergétique il préconise par ses propos.

Texte de la réponse

Le pétrole avait atteint des niveaux record (147 dollars en juillet) et est maintenant redescendu autour de 70 dollars. Cela montre avant tout la volatilité des prix du pétrole. Mais nous sommes surtout entrés durablement dans une période de prix élevés de l'énergie. Les raisons sont multiples : rareté de la ressource, situation internationale... Nous avons quitté de façon irréversible l'ère de l'abondance pétrolière. Ainsi, l'Agence internationale de l'énergie prévoit un déclin de près de 10 % par an de la production des gisements existants, et un grand nombre d'acteurs s'alarme du niveau insuffisant d'investissements dans l'amont pétrolier. Dans une économie fragile, le pétrole reste une denrée chère et cette tendance va se renforcer dans l'avenir. Nous devons faire de cette hausse une opportunité. La transition vers l'ère de « l'après-pétrole » exige un changement de nos comportements, individuels comme collectifs, et la réalisation de vastes programmes d'économie d'énergies et de substitution aux hydrocarbures. C'est une véritable révolution énergétique à laquelle nous devons faire face. Ainsi, le Gouvernement intervient simultanément sur deux plans : 1. Tout d'abord, en mettant en oeuvre des mesures qui ont un effet immédiat sur la facture d'énergie des consommateurs, en particulier de ceux qui sont le plus exposés à la hausse des prix du pétrole. Dans ces périodes de crise économique, il faut, comme le Gouvernement s'y emploie, agir en priorité sur les personnes les plus fragiles. Le Gouvernement a mis en place

des dispositifs sociaux pour aider les ménages à se chauffer : 800 000 foyers bénéficient d'une prime à la cuve, portée de 200 euros, 2 millions peuvent bénéficier du tarif social de l'électricité, et 1 100 000 ont accès au tarif social du gaz naturel. Le Gouvernement a pris de nombreuses mesures pour limiter l'impact de la flambée des prix du pétrole sur le pouvoir d'achat des Français et la compétitivité des entreprises, je ne rappellerai ici que le soutien aux produits et équipements les plus performants énergétiquement, comme l'illustre le succès du bonus-malus sur les véhicules ou des crédits d'impôt sur les chaudières. 2. Au-delà de ces mesures, il faut s'adapter à la hausse durable des prix du pétrole par des programmes structurels, dont le Grenelle de l'environnement est porteur. C'est à la quasi-unanimité que ce projet de loi de programme a été adopté à l'Assemblée nationale. Ainsi : le premier défi est de réduire nos consommations d'énergie et d'entrer dans l'ère de la sobriété énergétique : le plan de rénovation du bâtiment doit permettre de diminuer de 38 % la consommation énergétique de ce secteur. L'éco-prêt à taux zéro mis en place par le Gouvernement témoigne de sa détermination ; il faut simultanément concevoir une nouvelle mobilité, réorienter les investissements vers les infrastructures les plus sobres en énergies fossiles : construction de 2 000 kilomètres de lignes à grande vitesse supplémentaires, de 1 500 kilomètres de transports collectifs, lancement de trois autoroutes ferroviaires et de deux autoroutes maritimes ; enfin, le Gouvernement entend développer fortement les alternatives aux énergies fossiles et ce autour de trois grands axes : une programmation énergétique à l'horizon 2020 que le Gouvernement présentera au Parlement à la fin de l'année ; la France doit se doter des technologies les plus performantes avec des programmes de recherche extrêmement ambitieux pour le développement des énergies renouvelables, du véhicule électrique, des biocarburants de seconde génération ou de la pile à combustible. Ces technologies font l'objet d'un soutien public de plusieurs centaines de millions d'euros par an, afin qu'elles soient disponibles au plus tôt pour les Français. Le Président de la République a annoncé un plan d'action massif pour le véhicule décarboné ; la poursuite du recours au nucléaire, qui n'émet pas de CO₂ et contribue à notre indépendance énergétique. Cette transition énergétique, le Gouvernement veut la réussir car c'est une opportunité de croissance, c'est un gisement massif d'emplois, c'est une source de compétitivité mais c'est aussi notre responsabilité face au défi du changement climatique. C'est finalement toute la politique énergétique qui s'incarne dans cette lutte contre le pétrole cher : la France se met sur la voie d'une énergie sûre, compétitive et respectueuse de l'environnement.

Données clés

Auteur : [M. Yves Cochet](#)

Circonscription : Paris (11^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24162

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 4 novembre 2008

Question publiée le : 3 juin 2008, page 4560

Réponse publiée le : 18 novembre 2008, page 9931